



Tel./Tél. : 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park	Campbellville		
Date	Lundi 29 mai 2023	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Dégagé (Temp. : 22 °C) Vent Est 11 km/h			
État de la piste	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	11	Nombre de courses de qualification	Nombre total d'inscriptions 101	
Paris mutuels	\$1,926,145			
Vétérinaire à contacter	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Walker, Craig (à distance)	Juge associé Minler, Jeff	Juge associé Counsell, Kelly
---	-------------------------------------	--

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

BUREAU

Les titulaires de licences pour les chevaux de race standardbred de la CAJO sont tenus de prendre connaissance des modifications suivantes, qui entreront en vigueur le 5 juin 2023.

[Bulletin d'information n°89 — Nouvelle obligation pour les entraîneurs de déclarer tous les lieux de stabulation actuels](#)

[Bulletin d'information No. 90 — Restriction de l'utilisation de certains médicaments pour les chevaux participant à des séances d'entraînement ou à des épreuves de qualification](#)

[Bulletin d'information n°91 - Mise à jour des sanctions en cas d'infraction à la Règle 22.19 sur les courses de chevaux standardbred](#)

Les conducteurs sont tenus de connaître que les infractions antérieures à la règle 22.19 ne seront pas remises à zéro.

Andrew Van't Wout est en formation ce soir.

COURSES

2 Divisions OSS Gold – Poulains et hongres trotteurs de 3 ans

Course 1 – Rien à signaler.

Les temps ont été corrigés : 27.1, 57.1, 125.1, 153.1.

Course 2 – Charles Longo, conducteur du #1, "Rock N Fury", a enfreint les règles sur les courses de chevaux Standardbred de la CAJO 22.23.01(b) 22.23.03(b).

Il a fait un usage excessif du fouet et une action du poignet au-delà de ce qui est acceptable dans le dernier droit.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 et une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée pour les 4, 5 et 6 juin 2023.

Décision #2193032

Jason Sgrignuoli, conducteur du #3, "Hapuna Beach", a enfreint la règle 22.23.03 (b) sur les courses de chevaux Standardbred de la CAJO, pour avoir effectué une action du poignet au-delà de ce qui est acceptable alors qu'il faisait usage du fouet dans le dernier droit.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 et une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée pour les 1, 2 et 3 juin 2023.

Décision #2193030

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #6, "Busy Making Moni", (B. McClure), a terminé la course avec de l'équipement brisé (entraves trotteuses).

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Examen du bris d'allure survenu au #6, "Passarino", (J. Jamieson), allant vers le poteau de ¼ de mille.

Le #6, arrivé en 5^e position, n'a enfreint aucun des articles de la règle sur les bris d'allure.

Course 7 – Nous avons rappelé à Jonathan Drury la nécessité de se retirer immédiatement après avoir quitté un trou.

Course 8 – Le #4, "Watch A Pro", (P. Macdonell), arrivé en 6^e position, a été placé en 9^e position pour un bris d'allure prolongé survenu après le départ.

Le #6 doit se qualifier pour les bris d'allure.

Course 9 – Examen des pylônes après le poteau de ¾ de mille.

Aucune infraction signalée.

Course 10 – **Enquête**

Le #4, "Spartan General", (C. Christoforou), arrivé en 2^e position, a été placé en 6^e position, pour s'être rendu à l'intérieur de trois pylônes consécutifs après le poteau de ¾ de mille.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/DlhJp7gUQX8>

Course 11 – Rien à signaler.

Réclamations :

Aucune